Journal municipal de Sainte-Marguerite

Le Coup d'Oeil Municipal

Que l'esprit de Noël vous donne l'occasion de vivre des moments uniques en compagnie de vos proches . Que la joie de Noël vous accompagne en cette période de réjouissances et tout au long de l'année à venir.

Que l'année 2016 soit riche en santé et en sérénité. Qu'elle nous apporte force pour bâtir notre avenir ensemble dans la collaboration et la tolérance.

Le conseil municipal

DÉCEMBRE 2015

COMMUNIQUÉ DE LA MRC...

🗁Mot du préfet

Les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce travaillent actuellement, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, à mettre en place un plan de sécurité civile à jour pour chacune des municipalités. Cette démarche vise à cibler des risques potentiels présents sur un territoire (ex. : inondation, pannes de courant, vents violents, tremblement de terre) et à définir une structure et des modalités d'organisation pour réagir à un sinistre tout en tenant compte des ressources municipales à notre disposition. Voici une liste d'articles essentiels à prévoir à votre résidence afin de pouvoir subsister pendant les trois premiers jours lors d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation.

Articles essentiels en cas de situation d'urgence

- ✓ Eau potable (deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours)
- ✓ Nourriture non périssable (provision pour au moins trois jours)
- ✓ Radio à piles (piles de rechange)
- ✓ Lampe de poche (piles de rechange)
- ✓ Chandelles
- ✓ Briquet ou allumettes
- ✓ Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.)

Articles à emporter en cas d'évacuation

- ✓ Médicaments
- ✓ Articles pour l'hygiène (brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique)
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Couvertures
- ✓ Argent
- ✓ Clés de voiture et de maison
- ✓ Pièces d'identité
- ✓ Articles pour bébés (lait maternisé, biberons, couches jetables)
- ✓ Articles pour animaux domestiques (nourriture, médicaments, laisse)

Une bonne planification individuelle et collective est un gage d'un rétablissement harmonieux lors d'un sinistre.

Centre médical de La Nouvelle-Beauce – Représentants du milieu municipal

M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore, et M. Réal Bisson, maire de Vallée-Jonction ont été reconduits au conseil d'administration du Centre médical de La Nouvelle-Beauce, auquel siège également M. Gaétan Vachon, maire de Sainte-Marie ainsi que des représentants de différents secteurs. Depuis 2013, le nouveau centre médical situé à Sainte-Marie et les cliniques de proximité de Frampton, de Saint-Isidore et de Vallée-Jonction sont gérés par le Centre médical de La Nouvelle-Beauce, un organisme à but non lucratif. L'inscription à un rendez-vous au Centre médical de La Nouvelle-Beauce se fait tous les jours par téléphone, et ce, à compter de 7 h 30 au numéro 418 387-2555.

Une aide financière bonifiée en faveur de la TACA

Une somme de 5 000 $ sera allouée par la MRC de La Nouvelle-Beauce au lieu d'un montant de 2 000 $ initialement prévu au budget de la MRC afin de soutenir la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. Cet organisme communément appelé la TACA est dédié au développement du secteur bioalimentaire. La TACA a initié différents projets avec la concertation de différents partenaires soucieux du développement du secteur bioalimentaire et agricole de la région. Pour en savoir plus sur les services de la TACA, veuillez consulter www.taca.qc.ca.

Demande de révision de la Loi sur les ingénieurs

La MRC de La Nouvelle-Beauce demande au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les ingénieurs. En vertu de cette loi, une municipalité doit requérir les services d'un ingénieur lorsqu'elle effectue des travaux de plus de 3 000 $ sur les voies publiques ou certaines réparations à des infrastructures. En vigueur depuis 1964, la loi n'a jamais fait l'objet d'une refonte en profondeur. Les réalités d'aujourd'hui font en sorte que la grande majorité des coûts d'entretien sur les infrastructures municipales nécessite une dépense très souvent supérieure à 3 000 $. Plusieurs travaux peuvent être effectués en régie interne par les municipalités, sans l'avis ou sans la surveillance d'un ingénieur, mais tout en respectant les règles de l'art.

Études en matière de transport collectif

Un mandat a été confié à l'entreprise Vecteur 5 afin qu'elle accompagne la MRC de La Nouvelle-Beauce dans deux projets liés au transport collectif. Ces études permettront de mieux connaître la rentabilité des dossiers avant d'aller de l'avant dans la mise en œuvre. Un premier projet consiste à étudier l'opportunité d'implanter deux stationnements incitatifs situés sur des terrains appartenant au ministère des Transports du Québec à proximité de l'autoroute 73 sur les territoires de Sainte-Marie et de Saint-Isidore. Le deuxième projet vise à procéder à une analyse de faisabilité pour un service de navette par autobus reliant la Nouvelle-Beauce à la Ville de Québec sur une base journalière, et ce, les jours de semaine.

mrc@nouvellebeauce.com

Bienvenue à www.nouvellebeauce.com

ACTIVITÉS MUNICIPALES...

MOT DU MAIRE

Nous sommes déjà au temps des fêtes, l'effervescence de cette période de l'année se manifeste depuis quelques semaines, les plats cuisinés et les pâtisseries parfument déjà nos maisons. Pour plusieurs, les rencontres familiales ont déjà commencé et on me dit que, cette année, les lutins sont très actifs.

Nous nous réunissons avec plusieurs raisons de fêter et nous avons tendance à oublier que pour certains les événements de la dernière année les porteront à la nostalgie. Ayons une pensée pour ceux qui sont seuls ou qui sont malades. À chacun et chacune de vous, je souhaite sincèrement que la sérénité du temps des Fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle et que vous viviez de bons moments qui contribueront à garnir votre coffre à souvenirs.

Je vous invite à profiter de vos congés pour pratiquer des activités de plein air, vous évader en pleine nature afin d'agrémenter vos heures de loisir. Je me permets de vous rappeler l'importance d'adopter de saines habitudes de vie, elles peuvent vous éviter de prendre des résolutions difficiles à tenir.

Les conseillers ainsi que les membres du personnel de la Municipalité de Sainte-Marguerite se joignent à moi pour vous souhaiter un Noël de paix et d'amour et que l'année 2016 soit à la hauteur de vos espérances.

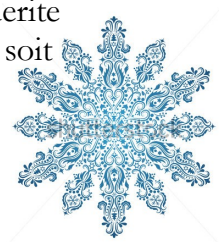

Adrienne Gagné

Maire

ADMINISTRATION : 418 935-7103

DIRECTRICE GÉNÉRALE	NICOLE CHABOT
SECRÉTAIRE ADJOINTE	JOSÉE SOUCY
LOISIRS	ALEXANDRE GARANT
ESPACE JEUNESSE	AUDREY-ANN GAGNÉ

SERVICES MUNICIPAUX

BIBLIOTHÈQUE
RESPONSABLE — MICHELLE LAVOIE

INCENDIE
DIRECTEUR — MARC DEBLOIS

TRAITEMENT DE L'EAU — MARC GAGNON

TRAVAUX PUBLICS
RESP. TRAVAUX PUBLICS — LARRY BOUTIN

ESCOUADE CANINE — NELSON ROY

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS
ÉRIC GUAY 387-3444 POSTE 104

SITE D'ENFOUISSEMENT
SITE DE FRAMPTON 397-5402

ÉCO-CENTRE RÉGIONAL NOUVELLE-BEAUCE
CENTRE DE RÉCUPÉRATION STE-MARIE: 389-0594

Membres du conseil Municipal

MAIRE : ADRIENNE GAGNÉ

CONSEILLERS :

SIÈGE # 1	DENIS GAMACHE
SIÈGE # 2	ROBERT NORMAND
SIÈGE # 3	BRIGITTE BROCHU
SIÈGE # 4	HERTEL VAILLANCOURT
SIÈGE # 5	GUY RHÉAUME
SIÈGE # 6	ÉMILE NADEAU

SÉANCES ORDINAIRES 2016 / 19h30	
12 janvier (2e mardi)	4 juillet
1er février	1er août
7 mars	6 septembre (lendemain Fête du travail)
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

DÉCISIONS DU CONSEIL...

APPROBATION DES DÉPENSES POUR L'ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE

Le conseil municipal a approuvé les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité pour un montant de seize mille dollars (16 000 $) conformément aux exigences du ministère des Transports selon la description suivante :

Travaux	Lieu des travaux	Coût
Rechargement des routes	Rangs St-Elzéar, St-Jean-Baptiste, Ste-Claire, Ste-Marie, St-Thomas, St-Antoine, Ste-Anne, St-Georges Grande-Ligne	14 468.32 $
Refonte d'une partie des rangs Ste-Anne et St-Jean-Baptiste		23 437.19 $
Empierrement de fossés/ rang Ste-Claire		5 748.75 $

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ÉTAT DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE / ABROGATION DU RÈGLEMENT N^{O} 411

ATTENDU QU'une réserve financière a été créée en 2012 par le biais du règlement n° 411 pour le renouvellement de l'ensemble des véhicules municipaux;

ATTENDU QUE suite à l'entente de contrat de déneigement des routes de la municipalité avec un entrepreneur externe en 2014, les véhicules de déneigement ont été vendus;

ATTENDU QUE la réserve financière en date du 1er octobre 2015 comporte un montant de 120 743.80$;

ATTENDU QU'aucune dépense n'a été effectuée via ce fonds;

ATTENDU QUE ce fonds n'est plus d'aucune utilité vu la vente des véhicules portant objet à la réserve financière;

ATTENDU QUE le montant de 120 743.80$ accumulé pendant les trois années de fonctionnement doit être remis au fonds général;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger le règlement n° 411 étant donné son inutilité;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement que le conseil municipal demande à la directrice générale de transférer les fonds de la réserve financière au fonds général et que le règlement n° 411 soit abrogé, ce qui rend nulles les deux années restantes du règlement.
Que cette résolution soit transmise au MAMOT.

RÈGLEMENT N^{O} 431 INTITULÉ – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N^{O} 411 SUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE

Lors de la tenue de registre tenue du 30 octobre au 05 novembre dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors le règlement n° 431 est réputé approuvé.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU HLM

Le Conseil a nommé M. Jean Giguère en remplacement de Guy Thibouthot pour agir comme représentant de la population au sein du conseil d'administration de l'office municipal d'habitation. Sa nomination était effective au 9 octobre 2015.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DU HLM

Il a été proposé et résolu unanimement :
-que le conseil accepte les prévisions budgétaires pour l'année 2016 de la Société d'habitation du Québec telles que présentées par Madame Olivette Normand, secrétaire. Notre participation annuelle sera de 3 765$.
-que la municipalité s'engage à assumer sa quotepart des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

OUVERTURE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE SUR LE STATIONNEMENT DE LA FABRIQUE ET DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Sainte-Marguerite accepte la soumission de Ferme André Bégin inc. pour les travaux de déneigement du stationnement pour une période de trois ans aux coûts consécutifs de 3400$ pour 2015-2016, 3500$ pour 2016-2017 et de 3600$ pour 2017-2018.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Le conseil a accepté la soumission d'Antoine Giroux et Allan D'Arcy pour l'entretien (arrosage et déneigement) de la patinoire, de l'anneau de glace et le déneigement de l'entrée et du stationnement du terrain des loisirs pour la saison 2015-2016. Le coût est de 4000$ avant taxes. Les soumissionnaires étant mineurs, M. Pierre-Luc Giroux se porte responsable des travaux.

EMBAUCHE DES RESPONSABLES DE LA PATINOIRE

Marie-Pier Gagnon, Allan D'Arcy, Samuel Dumont et Xavier Fortier ont été engagés comme préposés au chalet des loisirs lors de l'ouverture de la patinoire pour la saison 2015-2016. Entrée en fonction dès que la glace sera prête.

OUVERTURE DE SOUMISSION DES COÛTS PRODUITS PÉTROLIERS

Le conseil a accepté la soumission de Sonic au coût de -0.0195 $, prix OBG, pour la fourniture et la livraison de mazout et de carburant diesel pour la saison 2015-2016.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR VENTE DE L'ANCIENNE CASERNE

Il a été accepté d'accorder la vente du lot 5013058 à messieurs Claude Fortier et Anthony Boissonneault pour un coût total de 33 642.85$. Ce terrain sera morcelé en deux parties. Ces ventes seront effectives lorsque le processus de modification au zonage aura été complété.

-Le maire, Mme Gagné ainsi que la directrice générale, Mme Nicole Chabot sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

-Le mandat est donné à la firme d'arpenteur Ecce Terra pour effectuer le bornage de ces lots.

ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT NO 432 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO 372 RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE *(ANCIENNE CASERNE)*

Il est proposé et résolu unanimement que le 2e projet du règlement no 432 soit et est accepté.

Ouverture du registre jusqu'au 17 décembre / Avis public affiché

MANDAT POUR PRÉPARATION DU PLAN D'INTERVENTION

Le conseil municipal mandate WSP Canada inc. pour la mise à jour complète du plan d'intervention devenu nécessaire dans les exigences du MAMOT au coût de douze mille cinq cent dollars (12 500$) avant taxes. Ce rapport est requis dans le processus de demande de subvention.

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL /VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marguerite a pris connaissance des modalités d'Application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marguerite désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, il a été résolu que le conseil de Sainte-Marguerite autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN CAMION-ÉCHELLE

ATTENDU QUE dans le protocole d'entente automatique, il est prévu de demander les services incendie des municipalités voisines ainsi que d'un camion échelle si besoin;

ATTENDU QU'en raison de la hauteur d'un bâtiment (église) et des immeubles voisins à protéger, il est important d'envisager la demande d'un deuxième camion échelle;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu qu'une entente soit signée avec la Municipalité de Saint-Henri afin de pouvoir obtenir l'aide automatique en cas de . besoin. Que le maire, Mme Adrienne Gagné ainsi que la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente.

RELANCE DU PROJET DE RÉFECTION DES RTES 216-275

CONSIDÉRANT QU'une première demande de subvention a été acheminée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en 2010 pour l'aide au renouvellement des infrastructures des route 216 et 275;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite a procédé depuis, au renouvellement d'infrastructures des rues St-Jacques, St-Pierre et Robert dans l'attente de l'obtention d'une subvention pour les routes numérotées;

CONSIDÉRANT QU'on nous a informé dernièrement que notre demande initiale de subvention pour les infrastructures des routes 216-275 avait été soustrait des programmes de subvention PIQM ne répondant pas aux critères de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE sans une aide financière du MAMOT, nous ne pouvons procéder à ces travaux de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu que la Municipalité de Sainte-Marguerite souhaite relancer son projet conjointement avec le Ministère des Transports du Québec de réfection des routes 216-275 et qu'à cet effet, elle poursuit ses démarches de demande d'aide financière auprès du MAMOT, et ce, dans le nouveau programme *Fonds Chantiers Canada-Québec*.

PROGRAMME DE SUBVENTION – NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC

ATTENDU QU'une première demande de subvention a été acheminée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en 2010 pour l'aide au renouvellement des infrastructures des routes 216 et 275 dans le programme PIQM mais que celle-ci n'a jamais été considérée;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite désire présenter une nouvelle demande d'aide financière au MAMOT pour la réalisation de travaux de réfection d'infrastructures des routes 216-275;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite a pris connaissance et respecte les conditions d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC);

POUR CES MOTIFS, il a été adopté que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme que les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC) seront respectés.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

DISCOURS DU MAIRE

Novembre 2015

En cette année du 175e Je profite de cette occasion pour remercier tout le personnel ainsi que les membres du conseil pour tout le travail accompli au cours de la dernière année.

Tel qu'indiqué à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de la Municipalité.

États financiers au 31 décembre 2014

Revenus

Taxes, compensations et autres	2 150 910 $

Dépenses

- Administration, sécurité publique, transports, hygiène du milieu, urbanisme, loisirs, frais financiers	1 632 415 $
Remboursement en capital	498 983 $
Transfert à l'état des activités d'investissement	158 043 $
Déficit des revenus sur les dépenses	(138 531) $

- Actifs de la Municipalité au 31 décembre 2014 — 12 868 648 $

Dettes à long terme au 31 décembre 2014

No	Règlement d'emprunt	Emprunt	Taux	Échéance	Montant
349	Recherche en eau #2	90 000 $	4,49 %	2014	10 900 $
351	Recherche en eau #3	73 179 $	4,72 %	2016	17 379 $
357	Terrain des puits	250 000 $	2,53 %	2016	59 400 $
361	Mise aux normes # 1	1 118 000$	2,42 %	2027	458 100 $
361	Mise aux normes # 2	1 729 100$	2,41 %	2028	1 118 400 $
361	Mise aux normes # 3	208 803 **$**	4,08 %	2029	145 600 $
368	Camion Paystar	273 000 $	2,42 %	2017	79 000 $
392	Mini-pompe	70 000 $	3,45 %	2020	51 400 $
395	Rues St-Pierre/St-Jacques	976 200 $	3,45 %	2030	806 500 $
410	Prol. rues St-Pierre & Merle	499 800 $	2,42 %	2022	410 900 $
415	Rue Robert	1 200 000$	3,29 %	2024	1 120 600$
417	Rang St-Louis	978 900$	3,00 %	2028	928 000$
	Total	7 466 982$			5 206 179 $
	Moins subventions	PRECO			**-292 743$**
		PIQM			**-571 080$**
	Grand Total				**4 342 356$**

Rapport du vérificateur

La vérification faite par Blanchette Vachon S.E.N.C. précise que les états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité de Sainte-Marguerite de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2014, le tout selon les normes comptables généralement reconnues.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

Programme triennal

La réfection des infrastructures du secteur urbain demeure la principale priorité, nous sommes toujours en attente d'un programme de subventions pour la réfection des routes 216-275 car ce projet représenterait un investissement total de 6 528 470$.

La recherche en eau et le traitement des eaux usées demeurent parmi nos préoccupations, il nous faut poursuivre ces démarches afin d'assurer un service de qualité pour le développement domiciliaire.

L'amélioration de notre réseau routier, rangs en gravier est toujours d'actualité, une première phase a été réalisé dans le rang St-Jean-Baptiste et nous espérons pouvoir terminer la mise en forme de cette route.

Indications préliminaires pour les états au 31 décembre 2015

Pour l'exercice financier 2015, un budget équilibré de 1 935 000 $ fut adopté le 10 décembre 2014. Ces prévisions devraient être respectées à moins d'imprévus majeurs.

Traitement des élus

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	6 800,44 $	3 400,22 $	10 200,06 $
Conseillers	2 266,14 $	1 133,07 $	3 399,61 $

Rémunération par session du Conseil de la MRC : 298.48$

Dépenses de plus de 25 000$

Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ et dont l'ensemble de ces contrats est supérieur à 25 000 $ du 1er novembre 2014 au 1er novembre 2015.

Conrad Giroux Inc.	Rechargement des routes, déneigement, travaux bris d'eau	350 887 $
Les Exc. Lafontaine	Rang St-Louis	26 300 $
Groupe Ultima inc.	Assurances	34 442 $
Ministère des Finances	Service de police (Sûreté du Québec)	108 120 $
Ministre du revenu	Remises gouvernementales	53 946 $
Samson & Frères inc	Forages exploratoires	41 121 $
Services sanitaires Denis Fortier	Cueillette des ordures	39 898 $
MRC de La Nouvelle-Beauce	Disposition des ordures/Collecte sélective/ Quote-part, travaux cours d'eau/Formation incendie	218 734 $

Orientations générales du prochain budget

Une demande de subvention a été présentée au programme PRIMEAU afin de pouvoir traiter les eaux usées adéquatement, nous espérons pouvoir réaliser ce projet en 2016.

Avec le branchement du puits 2012-03 et la réalisation des travaux aux étangs d'épuration, nous avons bon espoir d'obtenir le certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement afin de procéder au prolongement de la rue Bellevue.

Étant donné que l'état des trottoirs de la rue St-Jacques est tel qu'il est dangereux d'y circuler, ceux-ci seront enlevés et remplacés par une largeur de revêtement bitumineux dans l'attente des travaux de mise en norme de la route 275.

Un entretien adéquat de toutes nos routes est toujours à prévoir.

CONCLUSION

Une séance extraordinaire du Conseil municipal est prévue mercredi le 16 décembre à 19h30 afin de vous présenter les orientations budgétaires qui ont été planifiées. Une invitation vous est adressée afin de venir nous rencontrer et prendre connaissance de ces prévisions.

Adrienne Gagné, maire

DÉCISIONS DU CONSEIL...

PRÉVISION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

RECETTES

TAXES FONCIÈRES		1 129 358 $
TARIFICATION	Eau	87 640 $
	Égouts	23 520 $
	Ordures	74 550 $
	Rue industrielle, développement Gagnon	3 372 $
	Vidanges des fosses septiques	24 985 $
	Terrain des puits	3 111 $
	Mise aux normes	54 277 $
	Rues St-Pierre et St-Jacques	22 622 $
	Rue Robert	42 374 $
	Prol. Rues du Merle et St-Pierre	7 179 $
COMPENSATION	École primaire	6 000 $
	Bureau de poste	1 267 $
AUTRES REVENUS	Enveloppe budgétaire	16 000 $
	Ville Ste-Marie	21 500 $
	Contrat routes 216/275	115 960 $
	Tonnage (0.55$)	30 000 $
	Loisirs	10 000 $
	Autres: salles, permis, mutations, etc.	85 804 $
TRANSFERTS CONDITIONNELS	Réseau routier	112 481$
TOTAL DES RECETTES		**1 872 000 $**

DÉPENSES

ADMINISTRATION	Législation (élus municipaux)	51 150 $
	Application de la Loi	600 $
	Gestion financière	135 000 $
	Évaluation	28 432 $
	Édifice municipal	53 800 $
	Total	**268 982 $**
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Sécurité publique	101 900 $
	Police & quote-part	178 $
	Protection contre les incendies	109 000 $
	Services SPA	1 650 $
	Total	**212 728 $**
TRANSPORT	Voirie municipale	190 412 $
	Enlèvement de la neige	294 840 $
	Éclairage des rues/circulation	7 700 $
	Transport adapté	2 230 $
	Véloroute	1 842 $
	Total	**497 024 $**
HYGIÈNE DU MILIEU	Réseau de distribution de l'eau	95 000 $
	Traitement des eaux usées	23 000 $
	Recyclage	18 500 $

DÉCISIONS DU CONSEIL...

DÉPENSES SUITE...

HYGIÈNE DU MILIEU (SUITE)	Enlèvement des ordures	36 312 $
	Contrat d'enfouissement	40 525 $
	Vidanges des fosses septiques	24 510 $
	Quote-part cours d'eau	5 869 $
	Quote-part	1 944 $
	Total	**245 660 $**
INDUSTRIE & COMMERCE	Logement social / HLM	3 765 $
	Aménagement, urbanisme & zonage	9 875 $
	Quote-part aménagement, CLD	11 183 $
	Salle de spectacle	1 615 $
	Inspecteur en bâtiment	19 909 $
	Quote-part SHQ-FIR	2 162 $
	Soins santé 1ère ligne	17 985 $
	Terrain synthétique	1 088 $
	Total	**67 582 $**
LOISIRS ET CULTURE	Activités de loisirs	89 000 $
	Autres organismes	3 200 $
	École L'Étincelle	750 $
	Bibliothèque	8 500 $
	Total	**101 450 $**
FRAIS DE FINANCEMENT	Recherche en eau n° 3	419 $
	Terrain aqueduc	906 $
	Mise aux normes	15 179 $
	Camion Paystar	2 348 $
	Minipompe	1 544 $
	Rues St-Jacques / St-Pierre	13 371 $
	Prolongement des rues St-Pierre et du Merle	7 826 $
	Rue Robert	19 037 $
	Rang St-Louis	26 259 $
	Total	**86 889 $**
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	Recherche en eau n° 3	8 879 $
	Terrain aqueduc	30 200 $
	Mise aux normes	57 189 $
	Camion Paystar	31 300 $
	Minipompe	6 800 $
	Rues St-Jacques / St-Pierre	23 514 $
	Prolongement des rues St-Pierre et du Merle	47 800 $
	Rue Robert	67 223 $
	Rang St-Louis	54 500 $
	Total	**327 405 $**
INVESTISSEMENTS	Plans borne sèche village	1 825 $
	Édifice municipal	14 500 $
	Site internet / équipements informatiques	5 055 $
	Poubelles - recyclage	600 $
	Loisirs	25 700 $
	Espace jeunesse	7 600 $
	Terrain de balle	4 000 $
	Plan intervention	5 000 $
	Total	**64 280 $**
TOTAL DES DÉPENSES		**1 872 000 $**

DÉCISIONS DU CONSEIL...

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE DU 100$ D'ÉVALUATION

ÉVALUATION : 125 484 300 $

TAUX : 0.90

REVENUS DE TAXATION : 1 129 358 $

<

SERVICE DE LA DETTE, TAUX COMPRIS DANS LE 0.90 DU 100$ D'ÉVALUATION

RÈGLEMENTS	CAPITAL / INTÉRÊTS	TAUX
351 Recherche en eau nº 3	9 298 $	.0050
357 Terrain puits (90% de 31 106 $)	27 995 $	.0150
361 Mise aux normes (25% de 72 368 $)	18 092 $	.0097
368 Camion Paystar	33 648 $	.0180
392 Minipompe	8 344 $	.0044
395 Rues St-Pierre/St-Jacques(25% de 36 885 $)	9 221 $	.0049
410 Prolongement rue St-Pierre et du Merle	55 626 $	.0297
415 Rue Robert (25% de 86 261 $)	21 565 $	.0115
417 Rang St-Louis	80 759 $	.0431
TOTAL	**264 548 $**	**.1413**

TARIFICATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX	
EAU	330 $ / PAR LOGEMENT / PISCINE 75 $
ÉGOUTS	80 $
ORDURES	155 $
VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES	95 $ / PAR RÉSIDENCE (ZONE RURALE)
	47.50 $ / PAR CHALET, CABANE À SUCRE AVEC SERVICE D'EAU

TAXES DE SECTEUR	
Dév. Gagnon et rue Industrielle / infrastructures	3 372 $
Terrain puits (10.47 $ / unité)	3 111 $
Mise aux normes (182.13 $ / unité)	54 276 $
Rues St-Pierre, St-Jacques (48.03 $/unité)	13 832 $
Rue Robert (112.91 $/unité)	32 347 $
Plus taxes de secteur (Robert/St-Jacques/St-Pierre)	25 995 $

DÉCISIONS DU CONSEIL...

RÈGLEMENT N^{O} 430

Lors de la tenue de registre tenue du 8 au 18 septembre dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors le règlement n° 430 est réputé approuvé. *Envoi à la MRC pour avis de conformité*

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est résolu unanimement que M. Émile Nadeau soit nommé maire suppléant de cette municipalité pour une période de six mois. En l'absence du maire, celui-ci est autorisé à assister au conseil de la MRC Nouvelle-Beauce.

DEMANDE DE SOUMISSION / ENTRETIEN DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le devis d'entretien des édifices municipaux n'a pas été mis à jour depuis 13 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de certains bâtiments se sont ajoutés tels le chalet des loisirs ainsi que le bâtiment d'usine d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le devis de conciergerie afin d'y apporter des ajouts et modifications;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil demande des soumissions pour l'entretien des édifices municipaux sur invitation. Que le devis est disponible au bureau municipal.

OFFRE D'EMPLOI COMME ANIMATEUR(TRICE) / INTERVENANT(E) ESPACE JEUNESSE

Sous la supervision de la directrice générale et du coordonnateur des loisirs de la municipalité, l'animateur (trice) a pour principales fonctions de coordonner les activités au local, d'animer, d'intervenir à l'Espace Jeunesse, d'assurer les représentations, les collaborations nécessaires au développement et au bon fonctionnement du projet aussi de faire le lien entre les jeunes de la communauté et le coordonnateur des loisirs.

Pour recevoir les descriptions de tâches et l'offre d'emploi détaillées vous pouvez communiquer par courriel avec Alexandre Garant au :

Courriel : loisirs-marguerite@nouvellebeauce.com

Date limite de dépôt des candidatures :

5 janvier 2016 à 16h.

* Seules les candidatures retenues seront recontactées.

Gagnants du concours du Comité de développement

MOIS	GAGNANT (E)	ACHAT CHEZ...
Juillet	Ferme Raymond Bégin inc.	Les ateliers Présiko inc.
Août	André Leclerc	Dépanneur André Drouin
Septembre	Pauline Grenier	Dépanneur André Drouin
Octobre	Jean Lemieux	Santé Beauté Diva Spa
Novembre	Johanne Campeau	Dépanneur André Drouin
Décembre	Stéphanie Audet	Dépanneur André Drouin

EAU POTABLE

Nous avons finalement reçu l'autorisation de brancher le puits n° 3 à notre réseau d'aqueduc. Il est maintenant fonctionnel, cependant nous devons continuellement garder en tête que l'eau potable est un bien précieux. En ces années 2000, nous devons penser à l'environnement dont l'économie de l'eau potable. Nous sollicitons toujours votre collaboration afin de ne pas gaspiller l'eau potable. Utilisons l'eau potable intelligemment, nous en serons tous gagnants.

Également, nous désirons vous proposer des suggestions d'accessoires économiseurs d'eau. Si parfois, vous pensez changer un accessoire, voici quelques suggestions:

-un pomme de douche fixe ou téléphone homologuée Watersense;

-aérateur de salle de bains homologué Watersense;

-aérateur orientable pour robinet de cuisine.

Pour plus de renseignements, consultez ce site:

http://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/chauffage/economiser-eau/

ANOMALIE / BRIS

Si vous constatez un bris, une anomalie, svp nous communiquez l'information par téléphone ou par courriel. N'oubliez pas, vous êtes nos yeux! Votre coopération est très appréciée.

SÉCURITÉ INCENDIE...

Nouvelles du service! **Marc Deblois, directeur**

Programme de prévention avertisseur de fumée
La prévention résidentielle reliée aux avertisseurs de fumée a débuté en 2008, le premier programme d'une durée de 5 ans a terminé en 2012. Nous avons repris le deuxième programme établi sur cinq ans, en 2013. Cette année, les pompiers du service de sécurité incendie ont visité le secteur prévu au calendrier. Encore une fois les résultats obtenus nous démontrent bien l'importance du programme de prévention pour atteindre la mission du service de sauver des **vies** et de préserver les biens.

Résultats :
98 résidences conformes, bravo aux propriétaires et aux locataires.
2 Aucun avertisseur (triste réalité)
0 refus de visite
21 absents (quand même beaucoup) / accroche-porte signifiant notre visite.
121 adresses visitées par les pompiers.
Qui totalise 81 % de conformité en 2015

Voilà un défi pour le prochain secteur prévu en 2016, augmenter le nombre de conformité.

Je vous rappelle que depuis 2009, la municipalité a approuvé par résolution un règlement concernant la prévention incendie et on y retrouve l'article # 6.1 qui rend obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée pour chaque résidence et édifice commercial, le règlement est disponible au bureau municipal, veuillez en prendre connaissance.

Pour les feux à ciel ouvert, **99 permis** ont été délivrés en date d'aujourd'hui, **(EN 2015, 107 PERMIS ONT ÉTÉ ÉMIS) merci à vous tous pour votre bonne participation et je vous encourage à poursuivre ainsi**. Pour ceux qui n'osent pas le demander, je vous rappelle que le permis est obligatoire par règlement et toute l'année. Il est de votre responsabilité de le demander auprès du bureau municipal, je vous encourage à le faire.

L'arrivée d'un nouveau pompier à temps partiel au sein du service de sécurité incendie,

Je vous présente M. Jean-Philippe Fecteau, un homme de 30 ans, nouvellement installé avec sa petite famille dans notre municipalité et fier de faire parti de notre brigade. Jean-Philippe a débuté son poste de pompier recrue le 1er novembre dernier. Durant les 24 prochains mois, il devra apprendre ses nouvelles tâches de pompier et suivre sa formation minimale de 306 heures.

Jean-Philippe soit le bienvenu parmi nous afin de desservir la population de Sainte-Marguerite et des environs. Je rappelle aux possibles candidats (es) que nous avons toujours des postes de disponibles à titre de pompier et de premier répondant.

SÉCURITÉ INCENDIE/SUITE…

Soyons tous prévoyants, prévenons un incendie. Il est temps de planifier le ramonage des cheminées. Vérifiez le système de chauffage au bois et toute autre installation de système de chauffage. Également, pour prévenir un incendie, il est important de nettoyer régulièrement le conduit et récipient de récupération de mousse de linge de votre sécheuse. Un début d'incendie peut y survenir.

INTERVENTION 2015, EN DATE D'AUJOURD'HUI

À ce jour, 36 appels au total pour le service de sécurité incendie et premier répondant. Prendre note que depuis 2013, en moyenne 10 appels de moins par année pour les pompiers et pour les PR le nombre d'appels est stable à chaque année.

Service incendie :

Alarme incendie	0
Feu de cheminée	2
Feu de bâtiment	1
Feu de débris	1
Entraide incendie	3
Feu installation électrique	1
Assistance aux PR	3
Assistance aux mâchoires	1

Premiers répondants : 24 **Total =12**

Il me fait plaisir de vous transmettre deux articles de prévention incendie préparés par notre préventionniste Christian Provencher, du SSI de la MRC de la Nouvelle Beauce. Un des article concerne le risque d'incendie relié aux chauffages d'appoint, ce qui est pertinent tout spécialement en période des fêtes.

Toute l'équipe désire profiter de cette période de réjouissances pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de Noël et une bonne année 2016 à VOUS TOUS CHER CONCITOYENS.

Marc Deblois	**Directeur**
Marc Gagnon	**Capitaine**
Guy Rhéaume	**Lieutenant**
Patrick Bégin	**Lieutenant**

POMPIERS

Bruno Bégin
Jean-René Boutin
Larry Boutin
Cédric Fecteau
Jean-Pierre Forgues
Jean-Philippe Fecteau
Francis Grenier
Gino Lagueux
Jean-Pierre Lecours
Guillaume Nadeau
Jean-Sébastien Royer

URGENCE,

COMPOSEZ 9-1-1

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

OBJET : Chauffage au bois

Avec les températures plus froides que nous connaissons actuellement, plusieurs d'entre vous ont probablement débuté à chauffer leur résidence à l'aide d'un appareil de chauffage au bois. Voici quelques vérifications importantes qui sont à prévoir pour passer un hiver au chaud de façon sécuritaire :

Faites inspecter votre installation (appareil et cheminée) au moins une fois par année par un professionnel afin que celui-ci puisse détecter des problèmes qui pourraient entraîner de graves conséquences;
Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un professionnel et même plus souvent en fonction de l'utilisation que vous en faites;
Éloignez les objets combustibles installés près de l'appareil pour éviter qu'ils ne s'enflamment;
Utilisez du bois de qualité et bien sec, car un bois humide augmente la formation de créosote;
Ne faites pas brûler du bois recouvert de peinture ou d'autres substances toxiques, car celles-ci favorisent la formation de créosote et dégagent également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder;

De plus, lorsque vous disposez des cendres, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes :

Disposer des cendres dans un contenant métallique;
Laisser le contenant à l'extérieur, loin de la résidence et des matériaux combustibles (les cendres peuvent rester chaudes pendant quelques jours);
Ne jamais laisser les cendres à l'intérieur, car elles dégagent des gaz nocifs pour la santé.

N'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée (minimum 1 par étage). Il est également important d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO), car un avertisseur de fumée conventionnel ne vous protège pas face à ce gaz inodore et incolore qui provoque plusieurs intoxications chaque année, certaines étant même mortelles. Procurez-vous aussi un extincteur portatif d'au moins 5 lbs et apprenez comment l'utiliser. N'hésitez pas, ça pourrait vous sauver la vie…

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence avec l'utilisation de vos appareils de chauffage au bois!

Si vous avez des questions par rapport à la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur incendie
Sécurité incendie / PR

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

Le dégagement des plinthes de chauffage

Il existe plusieurs façons de demeurer au chaud en ce début de période hivernale. Plusieurs d'entre vous on choisit le chauffage au bois. Les risques incendies sont connus pour ce qui est de ce type de chauffage : la cheminée doit être ramonée, le bois de chauffage doit être sec et non peinturé avant d'être utilisé afin d'éviter un dépôt de créosote dans la cheminée et un dégagement sécuritaire autour du poêle doit être respecté. Pour ceux qui ont décidé de chauffer leur résidence à l'aide de plinthe électrique, il vous est important de savoir que cette façon de chauffer, bien qu'elle soit simple et efficace, comporte également son lot de risque incendie.

C'est pourquoi le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce vous recommande de toujours garder une distance entre les plinthes et tout matériau combustible d'au moins 4 à 6 pouces à l'avant ainsi qu'au-dessus de l'appareil de chauffage. Pour vous assurer que ce dégagement soit respecté vous pouvez vous procurer des protèges rideaux pour plinthe électrique. Il s'agit d'une broche que vous pouvez insérer dans votre appareil de chauffage qui tiendra vos rideaux à une distance sécuritaire.

Vous devez également vérifier régulièrement que l'intérieur des plinthes soit vide de tout objet, comme du papier, des jouets, beaucoup de poussière, etc. Éloignez aussi tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement. Il est important de ne pas peinturer vos plinthes électriques, puisque celles-ci sont déjà recouvertes d'une peinture cuite qui ne s'enflammera pas. Une autre sorte de peinture pourrait, après un certain temps, fissurer et prendre feu.

Pour de plus amples renseignements ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur incendie
Sécurité incendie / PR

La Sûreté du Québec vous informe

Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, les policiers de la Sûreté du Québec seront aux aguets pour s'assurer que les véhicules de promenade et taxis immatriculés au Québec sont équipés de pneus d'hiver, conformément à la réglementation. Rappelons que les pneus d'hiver doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige pour être conformes.

Les propriétaires de véhicules qui contreviennent au règlement s'exposent à un constat d'infraction de 200 $, plus les frais et la contribution.

Rappelons que la plupart des sorties de route surviennent lorsque la vitesse n'est pas adaptée aux conditions climatiques et routières. En réduisant leur vitesse et en adaptant leur conduite, les usagers de la route réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle. Notons de plus, que l'utilisation de bons pneus d'hiver réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1er mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est interdite en dehors de cette période. Pour plus d'information sur l'utilisation des pneus d'hiver et des pneus à crampons, le public est invité à visiter le site web de Transports Québec, au www.mtq.gouv.qc.ca.

En terminant, n'oubliez pas qu'il faut adapter votre conduite en conséquence des prévisions météorologiques : roulez moins vite et gardez une plus grande distance !

1442, route du Président-Kennedy, Scott (Québec) G0S 3G0
***Téléphone** : Bur. (418) 387-4438 / URGENCE 310-4141 / Cell. * - 4141*
***Courriel** : poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca*

31 décembre 2015

Party de clôture des Fêtes du 175e

Heure : 20 h

LA FÊTE DES FÊTES AVEC ALAIN-FRANÇOIS

à la salle municipale de Ste-Marguerite
235 rue St-Jacques

Venez célébrer la fin des Fêtes du 175e en grande pompe avec l'énergique Alain-François ! Profitez d'un réveillon inoubliable : musique enlevante et lunch du nouvel an… le tout entouré de votre famille, de vos voisins et de vos amis. Ça va «swigner» !

Réservez tôt… les places sont limitées !

Billets en vente au bureau municipal et auprès des membres du comité des Fêtes au coût de 30.00$/adulte et de 25.00$/enfant (10 ans et moins)

Pour informations, communiquez avec Nadia Bisson 418 935-0014

VOTRE BIBLIOTHÈQUE...

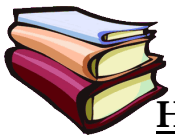

BIBLIO LA BOUQUINE DÉCEMBRE 2015

HORAIRE DE FERMETURE DE LA BIBLIO POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
La Bouquine sera fermée du 24 décembre au 4 janvier 2016 inclusivement.

****CHANGEMENT D'HORAIRE RÉGULIER À PARTIR DE JANVIER 2016****

La Bouquine vous annonce un changement d'horaire important qui sera **en vigueur à partir du 5 JANVIER 2016.** Les heures d'ouverture resteront les mêmes en soirée soit de **18h30 à 20h,** ***les MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS***. La Bouquine sera donc fermée le dimanche avant-midi à partir de janvier. Nous espérons que ce changement sera bénéfique pour notre clientèle. Cependant, nous demeurons ouverts à vos commentaires et suggestions.

SUGGESTIONS DE LECTURE ENFANTS POUR LA MAGIE DE NOËL :

Pour la saison des Fêtes qui approche, nous avons reçu pour vos enfants, une collection de 15 livres sur la thématique de Noël. Cette collection sera mise en évidence afin que vous puissiez faire votre choix dès votre entrée dans le local de la bibliothèque. Vous pouvez les réserver pour vos enfants ou venir choisir un livre avec lui et prendre le temps de vous installer dans le coin lecture pour lui raconter. Bienvenue!

NOUVEAUTÉS :

Le Petit Acrobate, matériel d'apprentissage pour les 0-5 ans est désormais disponible pour les prêts. Il s'agit de 4 sacs d'activités avec fiche explicative, créés pour développer la coordination, la motricité fine et la motricité globale de votre enfant tout en l'amusant. Grâce à votre carte d'abonné, vous pouvez emprunter le sac d'activité de votre choix pour une période de 3 semaines. Si vous n'êtes pas abonné à la bibliothèque, nous vous invitons à le faire, c'est gratuit.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Boîte à lire : Vous avez peut-être remarqué que la boîte à lire La Bouquine n'est plus à son emplacement près de la Caisse Nouvelle-Beauce. Ne vous désolez pas, nous l'avons simplement mise à l'abri pour la saison hivernale. Vous pourrez continuer à la visiter à l'édifice municipal, à l'étage, sur les heures d'ouverture du bureau. Elle continuera à échanger et partager des heures de belles lectures pour adultes et enfants. Profitez-en!

Le rallye-dictionnaire remporte un beau succès. Devenez **ACCRO** de notre rallye-dictionnaire. Vous devez vous présenter à la bibliothèque aux heures d'ouverture régulières et vous le procurer au coût de $1.00. Le prochain numéro sortira mi-décembre et aura pour thème…JE VOUS LAISSE LE DÉCOUVRIR!

L'Heure du conte : Ne manquez pas **l'Heure du conte** animée par Mamie Paulette et Mamie Hélène un vendredi par mois à partir de 18h45. Pour les informations, surveillez la publicité transmise par les jeunes de l'école l'Étincelle ou téléphonez-vous sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

POUR NOUS REJOINDRE

Vous avez un message à nous faire parvenir, une suggestion de lecture à faire, aimeriez faire partie de notre belle équipe de bénévoles, consultez et utilisez notre site www.Facebook.com/BibliothequeLaBouquineSteMarguerite pour nous rejoindre et voir le fil des nouvelles. Vous pouvez aussi consulter le catalogue en ligne de **votre bibliothèque** sur internet en tapant www.mabibliotheque.ca/sainte-marguerite. Vous cherchez un volume en particulier, nous pouvons faire des recherches pour vous. Afin d'éviter un retard à votre dossier lorsque votre prêt arrive à échéance et que vous ne pouvez vous déplacer, appelez aux heures d'ouverture de la bibliothèque, au 418 935-7089 et demandez à prolonger votre prêt. N'hésitez pas, nous sommes à l'écoute de vos besoins et c'est un plaisir de vous servir.

L'ÉQUIPE DE LA BOUQUINE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES!

ÉCOLE L'ÉTINCELLE…

Nouvelles de l'école l'Étincelle

Visite de L'abeille mon ami

Nous avons eu la visite de l'apicultrice en octobre dans notre classe. Elle avait apporté l'équipement nécessaire pour l'apiculture. Le miel qu'elle récolte est très bon. Il y en a du crémeux et du liquide. Le miel se conserve très longtemps. Les abeilles sont utiles à la pollinisation. Elle s'appelle Odette L'Heureux et elle demeure à Ste-Hénédine. Son miel est délicieux et il s'appelle L'abeille mon amie. Merci pour ta visite! **Élorie Lagueux et Allyson Audet**

Course de l'Étincelle

Je vais vous parler de la course qui a eu lieu en octobre. En maternelle : 500 m, en 1-2e années : 1 km, en 3-4e années : 1,5 km et en 5-6e années : 2km. La course sert à se tenir en forme et à améliorer notre rythme cardiaque. **Kelly Carrier et Étienne Bourgouin**

Notre conseil d'administration

Le conseil des élèves est composé de Laynie Dumont (présidente), Camille Lecours (vice-présidente), Daphné Lehouillier (comptable), Gabriel Gagnon, Alexanne Normand, Lydia Normand et Arianne Giroux.

Club de ski de fond

L'automne est arrivé et le club Étincelle commence à s'entraîner dans le but d'être en forme. Ensemble, on s'entraîne pour les compétitions ou le pentathlon. Il y a 33 enfants d'inscrits. Marie-Pier, Cindy, Mélanie et Valérie nous entraînent. **Marianne Morin, Emie Mercier et Maëva Audet**

Art nature

Nous allons vous faire part d'une sortie en forêt fait le 14 octobre à la ferme Lehouillier. Dans la forêt, nous avons tous sorti notre imagination afin de faire de l'art nature. Que ce soit réaliste ou imaginaire… de toute façon l'école l'Étincelle nous en fait voir de toutes les couleurs! **Alexanne Normand et Justin Bégin**

La piste de BMX

À l'école l'Étincelle nous avons reçus une pump track le 23 octobre 2015. La piste est composée de 45 sauts de trente centimètres et de 7 virages. Nous avons 14 BMX. La piste est réservée pour les élèves de l'école seulement.

Gabriel Gagnon et David Phaneuf

Cette année, les 4-5-6e années sont allés visiter le poulailler de Daphnée et Hubert. Nous avons appris qu'il y avait 30 000 poules pondeuses. Ils récoltent environ 28 000 œufs par jour. Il y a un grand frigo pour conserver tous ces œufs.

Hubert Lehouillier et Philémon Côté

FABRIQUE STE-MARGUERITE...

Bonjour à tous,
Tout d'abord, grand merci à la municipalité de nous offrir cette chance de communiquer autrement. Nous en profiterons donc pleinement !

Comme les préparatifs pour Noël vont bon train ici, en votre église, comme chez vous, en vos maisons, vous trouverez l'horaire de toutes les célébrations des fêtes dans toutes les paroisses autour.

Noël se voulant la fête des familles, la célébration du **24 décembre** à **21 h** devrait vous plaire. Prenez note que la chorale vous enchantera par quelques chants traditionnels **20 minutes avant**. Vous remarquerez aussi que la célébration du **31 décembre**, qui se veut la clôture des messes particulières du 175e, sera à **19 h** et de ce fait, il n'y aura pas de célébration le **1er janvier.** Profitons donc d'un «tant qu'à», c'est-à-dire, tant qu'à se préparer pour la soirée à 20 h ☺ !

Ensuite, vous prendrez plaisir à lire les bons souhaits du curé Patrice Vallée et de l'équipe pastorale, que vous pourrez lui rendre puisqu'il sera le célébrant de la messe du 31.

Les marguilliers, quant à eux, vous remercient de votre souci de soutenir la Fabrique, en vous rappelant qu'il vous est toujours possible de contribuer à la CVA 2015. Sans doute, vous avez remarqué, et vous verrez encore, comment ils sont préoccupés de prendre soin de notre patrimoine religieux. De plus, continuez de leur faire savoir si le projet columbarium vous intéresse.

Maintenant, notre communauté chrétienne existe parce que beaucoup de gens sont très activement impliqués. Et comme c'est en plein le temps pour le faire : *Merci*
à notre conseil de fabrique, au comité de liturgie, à la chorale et à l'organiste, à l'équipe d'animation locale, aux ministres de la Parole et de la Communion, aux servants de messe, aux catéchètes, à notre sacristain Clément Lacroix, sans oublier nos sonneurs de cloches. Merci beaucoup aussi à ma collaboratrice, Mme Géraldine Trachy.

Joyeuses fêtes à tous !

Martine Roy
Secrétaire-trésorière

Heures habituelles de présence au bureau :

Lundi	8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h

Mardi avant-midi : Géraldine Trachy (feuillet)

Joyeux Noël et Sainte Année !

Des mots ordinaires, des souhaits communs peut-être, mais ils peuvent quand même être sincères et porteurs d'un désir de réalisation. Que la joie de Noël, l'arrivée de l'Enfant-Dieu dans notre monde, aille rejoindre la joie de tous les parents qui accueillent un enfant, qu'il soit le leur ou qu'il leur arrive par un autre chemin !
Donner et recevoir, c'est une partie de la célébration de Noël. Que ces échanges vous comblent de joie et laissent une part à ceux qui sont moins choyés par les circonstances !
Que les enfants soient aimés et comblés, non seulement de bébelles, mais aussi et surtout d'affection, de tendresse, de temps passé avec eux en promenades, en jeux, et aussi – pourquoi pas- en visite à l'église pour voir la crèche.
Que l'Enfant de Bethléem veille sur chacun et chacune de vous, qu'il vous bénisse et vous remplisse de sa paix et de son amour !
Patrice Vallée, ptre-curé et l'équipe pastorale

[Introduction à la Bénédiction du Jour de l'An]

Une belle tradition à continuer, c'est la Bénédiction des enfants par leur père et/ou leur mère. Je vous encourage fortement à le faire, simplement, mais avec une grande confiance. Voici une formule très simple :
« Que Dieu tout-puissant veille sur vous durant cette année qui commence. Qu'il vous comble de son amour et de ses bienfaits ,+ le Père, le Fils et le Saint-Esprit. AMEN. »

HORAIRE DES MESSES

24 DÉCEMBRE
STE-MARGUERITE
21H
STE-HÉNÉDINE
19H
STE-MARIE
18H-20H-24H
25 DÉCEMBRE
ST-ISIDORE
10H30
31 DÉCEMBRE
STE-MARGUERITE
19h - messe 175e

ORGANISMES LOCAUX…

Quelques mots de votre équipe d'animation locale

- MERCI! Tout d'abord, nous voulons remercier Jean-Noël Lehouillier qui quitte l'ÉAL mais qui a accompli un beau travail ne comptant jamais son temps. Merci Jean-Noël pour ta précieuse participation depuis déjà cinq ans dans l'ÉAL. Nous te souhaitons bonne route dans tes futurs engagements car nous sommes certain que tu t'impliqueras sûrement ailleurs mais sache que tu seras toujours le bienvenu si tu veux revenir avec nous dans l'ÉAL.

- UNE PLACE DISPONIBLE Si jamais quelqu'un veut se joindre à l'ÉAL, faites nous signe, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.
- PRÉCIEUSE COLLABORATION Encore cette année, la direction, les enseignants et les élèves de l'école l'Étincelle participeront avec l'ÉAL afin d'acheminer à des personnes de notre paroisse, un beau message d'espoir en ce temps de Noël 2015. Merci! Au nom de tous pour votre précieuse aide.
- AVENT 2015 **DANS LA JOIE DE TA PROMESSE!** Voilà le thème de l'Avent de cette année. L'Avent se veut un temps de préparation à la fête de Noël. Tout comme sur le plan humain, prenons quelques moments pour se préparer intérieurement à accueillir notre petit Jésus de Noël. Prenons quelques minutes pour offrir toute cette course folle dans laquelle nous sommes entraînés, entrons dans ce tourbillon de joie qui envahit nos enfants et cheminons en famille vers ce Noël 2015.
- HEURE D'ADORATION Pour le temps de l'Avent, tous les mercredis soirs, les 2,9,16 et 23 décembre, il y aura une heure d'adoration de 19 heures 30 à 20 heures 30 à la sacristie, voilà une autre belle manière de vivre son Avent 2015.

NOS VŒUX au nom de tous les membres de l'ÉAL, nous voulons vous souhaiter un heureux temps des fêtes. Profitez de ce temps plus relaxe, sans trop d'horaire précis, pour refaire le plein d'énergie, profitez aussi de ce temps pour visiter vos parents et amis et un petit bonjour spécial à vos voisins, une petite invitation à venir prendre un café, à venir déguster un petit beigne chez vous ou tout autre geste envers une personne qui en a besoin, Noël, c'est aussi pour cela, créer de la joie autour de soi… Merci! Pour votre collaboration et heureux temps des fêtes.

Votre équipe d'animation locale
Lucie, Claudyne, Martine, Lise, Jean-Pierre, Michel, Jean-Noël et Hélène

LIEN PARTAGE

Voici que nous arrivons à la grande période des préparatifs des fêtes de Noël et du Jour l'année 2016. Les décorations de toutes les couleurs rayonnent déjà autour des demeures, nous inspirent un coup de cœur réchauffant des plus agréables.

Lien Partage continue ses activités. 70 personnes sont venues à notre social des fêtes du 26 novembre. Nous nous sommes amusés à des jeux de société préparés en collaboration de l'Équipe d'Animation Locale, nous avons dégusté un repas chaud concocté par les cuisinières renommées de Lien Partage.

Aussi, les services de transport accompagnement sont de plus en plus en demande, les heures de répits s'accumulent auprès des proches aidants, ainsi que les visites d'amitié.

Le Programme d'Information des Aînés, PIA, sur le choix d'un milieu de vie, a permis aux 14 personnes inscrites, de pouvoir prendre une décision, en toute tranquillité d'esprit lorsque le moment se présentera. Ce programme nous fut offert avec la collaboration de divers intervenants compétents du territoire de La Nouvelle-Beauce. Merci et merci à la municipalité de Sainte-Marguerite de nous avoir accueilli pendant 6 jeudis matins.

Je nous souhaite un très merveilleux temps des fêtes de NOËL et pour l'Année 2016, "l'Année de la Paix Mondiale". Mon rêve le plus cher est la PAIX sur Terre pour tous.

ORGANISMES LOCAUX...

Commission des loisirs

ÇA FESSE AU DEMOLITION FEST SAINTE-MARGUERITE

La Commission des loisirs tient à souligner la belle performance de la troupe Les DÉTESTABLES pour la présentation de la pièce BINGOTOWN de Monsieur Marco Côté. Celle-ci s'est déroulée les 13-14 & 15 novembre dernier et a accueilli près de 500 personnes. Nous tenons à remercier nos chers comédiens ; , Martine Audet, Laurie Bégin, Caroline Cyr, Vincent Giroux, Frédéric Lehouillier, Mario Ménard, Patrice Soucy et Claudia Wickens. Félicitations à tous les comédiens et comédiennes.

De plus, nous avons fait un don de 500 $ à l'école l'Étincelle pour la réalisation de leur piste de Pump track pour BMX en lien avec leur club de ski. Félicitations pour le beau projet!

Nous sommes à travailler fort afin de vous offrir une programmation variée qui saura plaire à vous tous. Notre festival se tiendra les 27 & 28 mai prochain pour une 40e édition. Afin d'offrir un meilleur spectacle, nous avons décidé de faire des courses individuelles et en équipe de deux dans la catégorie full size (8 cylindres). Nous vous invitons à suivre notre site internet au www.demolitionfest.ca afin de découvrir celle-ci sous peu.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour faire partie de notre équipe. Toutes les idées sont les bienvenues.

Nous désirons souhaiter un bon temps des Fêtes à tous et un merci spécial à tous ces précieux bénévoles.

PÉTANQUE ÉTÉ 2015

Lors de la saison d'été, il y a eu 12 équipes qui ont pu venir s'amuser sur le terrain. Voici les gagnants de la pétanque de cet été : Pierre Guilbault capitaine, Micheline Perreault et André Asselin.

Voici les gagnants:
CLASSE A : BERNARDIN BÉGIN capitaine, Carmen Boutin et Angèle Audet.
FINALISTES DU A : JEAN-PAUL DUMONT capitaine, Edmond Deblois et Jean-Charles Lacasse.
Gagnants CLASSE B : YANNICK DROUIN capitaine, Thérèse P. Boutin et Sylvain Roy.
FINALISTES DU B : CLÉMENT LACROIX capitaine, Denise Lapointe et Nicole S. Lagrange.
LES DEUX RECRUES DE L'ANNÉE 2015 : Sylvain Roy et Christiane Pagé.

FÉLICITATIONS À TOUS CES GAGNANTS!

LORS DU SOUPER DU 27 SEPTEMBRE DERNIER, toutes les équipes de pétanque d'été et d'hiver ont remis une plaque souvenir à M. Pierre-André Boutin pour ces 25 années de bénévolat comme responsable de la pétanque.

LA PLACE EST LIBRE POUR LES RESPONSABLES DE PÉTANQUE D'ÉTÉ 2016.

Gilles et Géraldine Trachy et Claudette Marcoux, responsables

Pour la pétanque d'intérieur 2015-16 à la salle, 8 équipes se présentent les lundis et mardis soir. Gilles Trachy responsable

CERCLE DE FERMIÈRES...

La fin de l'année 2015 a été très mouvementée. Un important groupe de cuisinières assidues et infatigables de notre Cercle ou amies de Fermières sont venues mettre la main à la pâte pour confectionner 1600 pâtés à la viande, tartes aux raisins et tartes au sucre ainsi que plusieurs centaines de douzaines de beignes pour répondre à la demande grandissante de notre communauté et des environs. Un énorme merci à chacune de vous pour votre générosité de temps, d'énergie et de cœur!

Il reste quelques pâtés à la viande à vendre au coût de 6$. S'il-vous-plaît contacter Sonja au 418 935-3142 avant Noël si vous désirez en acheter pour servir pendant les Fêtes ou même après!

C'est dans un ambiance festive que nous avons célébré notre réveillon à nous, le 8 décembre dernier. Un gros merci à toutes et chacune de vous qui avez contribué à nous donner une belle soirée de détente et de joie. Un merci tout spécial à celles qui ont aidé au service et au ramassage de fin de soirée.

Nous souhaitons la bienvenue à Diane Gagné qui prend place au sein du CAL.
Merci à Chantal Pelletier, Marie-France Boutin et Josée Soucy pour leur service dans le CAL.

Également, toutes nos félicitations au comité du 175e pour leur beau travail. Merci pour toutes ces belles activités offertes qui ont égayées notre quotidien durant cette année 2015.

Finalement, nous souhaitons à tous les margueritois et margueritoises de joyeuses fêtes!
Que l'amour, la joie, la tolérance et la sérénité nous accompagnent tout au long de l'année 2016.

Ateliers de couture, de tricot et de réparation....

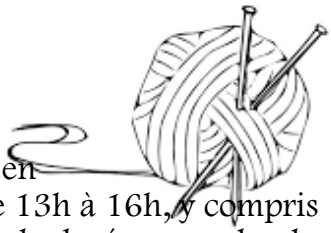

Nos articles de couture pour la Maison de la famille Nouvelle-Beauce et la réparation des articles de hockey se sont terminés le 11 novembre. Nous serons de retour en 2016 vers la mi-janvier à tous les lundis et mercredis de 13h à 16h, y compris la pause-café. Nous débuterons donc le lundi 18 janvier, la durée sera selon les besoins.

Nos ateliers comprendront de la couture pour la Maison de la famille et l'Hôtel-Dieu de Lévis, des foulards pour des itinérants et des réparations d'articles de hockey. Lors de ces après-midis de rencontre, il y aura du choix pour chaque personne présente, c'est-à-dire couture, tricot et réparations diverses.

En mars, lors de la semaine de relâche, ce sera des ateliers spécialement pour les jeunes de l'école.

Nous avons besoin de votre participation en grand nombre à ces ateliers d'après-midi de social. Il nous fera plaisir de vous recevoir. Nous pourrons oublier un peu l'hiver ensemble, pas vrai?

N.B. Si vous avez de la laine et aiguilles en surplus, cela nous fera plaisir d'en recevoir pour ces ateliers, le dépôt de ces articles sera à la salle du bas où la porte de la salle des métiers. Une boîte sera là pour les recevoir. MERCI beaucoup à l'avance.

Doris Marcoux et Géraldine Trachy, responsables

Programmation hivernale 2016

Voici la programmation hivernale des loisirs 2016. Elle se veut une programmation commune entre les municipalités de Sainte-Hénédine et de Sainte-Marguerite. Le but d'une programmation commune est de rehausser le taux de participation aux différentes activités proposées et d'offrir une diversité de cours tant dans une municipalité que dans l'autre.

Le logo de la municipalité qui est apposé près du nom de l'activité indique dans quelle municipalité sera donné le cours. S'il y a les 2 logos, cela signifie qu'il y a un cours dans chacune des municipalités et qu'il y a possibilité que le cours soit jumelé en cas d'un manque d'inscription.

Trois façons de s'inscrire :

Par téléphone :

À Sainte-Marguerite au 418 935-7103
À Sainte-Hénédine au 418 935-7125

Par courriel :

À Sainte-Marguerite : loisirs-marguerite@nouvellebeauce.com
À Sainte-Hénédine : loisirs-sthe@hotmail.com

En personne :

Lors des périodes d'inscriptions du **lundi 4 janvier de 18h30 à 20h** à Sainte-Marguerite à la salle municipale et du **mardi 5 janvier de 18h30 à 20h** à Sainte-Hénédine à la salle communautaire. Peu importe la municipalité où vous habitez, vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre de ces journées.

*Il se peut que certains cours soient annulés en raison d'un manque d'inscriptions, dans ce cas votre chèque vous sera retourné ou détruit. AUCUN remboursement n'est accepté après deux cours, sauf pour des raisons médicales.

Date limite pour les inscriptions : JEUDI LE 7 JANVIER 16h

Votre inscription est valide lorsque nous recevons le paiement. Vous devez effectuer votre paiement au nom de la «Municipalité de Sainte-Marguerite» pour les activités offertes à cet endroit et au nom des « Loisirs de Sainte-Hénédine » pour les activités données à Sainte-Hénédine.

Bon temps des fêtes !

LOISIRS DE STE-MARGUERITE...

Cours de Zumba avec OSF

Sainte-Marguerite

Le zumba vous permet de faire de l'exercice sur une musique entrainante et captivante, venez l'essayer !

Mardi de 20 h à 21 h

Début des cours le 19 janvier 2016

Endroit : Salle municipale
235 rue St-Jacques

Coût : 90$/session de 10 cours

*Minimum de 8 participants

Cours de Cardio-Boxe avec OSF

Sainte-Hénédine

Le cardio-boxe est un entraînement intense et explosif qui permet de se défouler!

Mercredi de 18h30 à 19h30

Début des cours le 20 janvier 2016

Endroit : Salle de l'âge d'or
111 rue Principale

Coût : 90$/session de 10 cours

*Minimum de 8 participants

Cours de Taï Chi avec Émilie Doyon

Le taï chi est un art martial chinois qui apporte plusieurs bienfaits à votre santé, venez l'essayer !

Cours Intermédiaire :
jeudi de 18h30 à 20h
Cours débutants de 20h à 21h30

Endroit : Salle communautaire
111 rue Principale, Sainte-Hénédine

Cours débutants:
Jeudi de 18h30 à 20h

Endroit : Chalet des loisirs
562 rue Notre-Dame, Sainte-Marguerite

Début des cours le 21 janvier et se termine le 24 mars
Coût : 125$/session de 10 cours

Cours de Danse Country avec Mathieu Gagné

Sainte-Marguerite

Venez apprendre des chorégraphies sur une musique country en bonne compagnie

Jeudi de 19 h à 21 h

Début des cours du 14 janvier au 21 avril

Endroit : Salle municipale
235 rue St-Jacques

Coût : 96$/session de 15 cours

Possibilité de payer à la fois (8$/cours)

*Minimum de 8 participants

Yoga pour tous avec Caroline Fontaine

Sainte-Marguerite

Un cours ou le corps et l'esprit ne font qu'un, idéal pour se détendre et libérer son stress.

Lundi de 9h30 à 10h30
de 10h45 à 11h45

Début des cours le 18 janvier au 4 avril
(Congé le 29 février et le 28 mars)

Endroit : Chalet des loisirs
562 rue Notre-Dame

Coût : 85$/session de 10 cours

*Minimum de 8 participants

Cours d'entraînement par Intervalle avec Marie-Pier Mercier

Sainte-Marguerite

Un entraînement à haute intensité avec de courtes pauses afin de récupérer !

Lundi de 18h30 à 19h15

Début des cours à la fin janvier

Endroit ; Salle municipale
235 rue St-Jacques

Coût : 65$/session de 10 cours

*Minimum de 8 participants

LOISIRS STE-MARGUERITE…

Cours d'informatique

Sainte-Hénédine

Réservé au membre de la FADOQ

Horaire : Selon les disponibilités de l'enseignant

Endroit : Local d'informatique
sous-sol de la salle communautaire
111 rue principale Sainte-Hénédine

Cours offerts :

- J'apprivoise l'ordinateur
- J'apprivoise internet
- Les tablettes tactiles
  Android et IOS d'Apple

Gardien Avertis pour les 11 ans et +

Venez apprendre les techniques de soin, de bonnes ententes, de sécurité pour garder les tout-petits, les jeunes d'âge préscolaire et primaire.

Coût : 50$/

8 heures de cours (8h30 à 16h30), inclut le matériel, le livre, une mini trousse et la certification !

Vous devez apporter une poupée, 2 collations, un repas pour le dîner et des crayons.

***Minimum de 12 inscriptions** *

Le **29 février à la salle municipale de Sainte-Marguerite** et le **1er mars à la salle communautaire de Sainte-Hénédine**.

S'il y a un manque d'inscriptions dans chacun des cours, nous formerons un seul groupe à la date et à l'endroit où il y aura le plus d'inscriptions.

Ligue de Volleyball intermunicipal

Sainte-Marguerite

Vous désirez jouer au volleyball cet hiver ? Il y a une ligue de volleyball intermunicipale dans la MRC de la Nouvelle-Beauce qui est en développement. Les parties locales seront jouées au gymnase de l'école et les parties à l'extérieur seront jouées à l'endroit de l'équipe qui reçoit. Formez votre équipe et communiquez avec le service des loisirs !

Cours de conversation anglaise pour débutant (Adulte seulement)

Sainte-Hénédine

Venez apprendre les notions de base en anglais afin de mieux comprendre et de vous exprimer plus facilement dans cette langue.

Mercredi soir de 19h30 à 20h30

Début des cours le 20 janvier

Endroit : Salle communautaire
111, rue principale

Coût : 40$/ session de 10 cours

Minimum de 8 inscriptions

Décoration de Cupcakes et de chocolat

Sainte-Marguerite

Vendredi 12 février 2016 de 9h30 à 11h

Venez décorer des cupcakes et des petits chocolat pour la St-Valentin. L'activité s'adresse aux jeunes de 11 ans et plus !

Endroit : Cuisine municipale
235 rue Saint-Jacques

Coût : à déterminer

Minimum de 6 inscriptions
Maximum de 15 inscriptions

Initiation au hockey pour les jeunes de 6 à 12 ans

Sainte-Hénédine

Les cours se donneront le samedi matin de 10h à 11h. Les jeunes pourront apprendre les bases du hockey et termineront les cours avec une partie amicale afin d'appliquer les notions qu'ils auront appris lors du cours.

Votre enfant doit savoir patiner afin de participer à ce cours

Matériel obligatoire : Casque avec une grille, gants, patins, bâton et cache-cou.

Coût : 60$/ session de 10 cours

* Pas de cours le 13 février

LOISIRS STE-MARGUERITE…

Heures d'ouverture de la patinoire extérieure à Sainte-Marguerite

Du lundi au jeudi : 18h30 à 20h
Les vendredis : 18h30 à 21h
Les samedis : 13h à 16h30 et 18h à 21h
Les dimanches : 13h à 16h30 et 18h à 20h

S'il y a lieu, pendant le temps des fêtes et lors des journées pédagogiques, la patinoire sera ouverte selon l'horaire établi, sauf le 25 décembre et le 1er janvier où elle sera FERMÉE !

Ligue de Hockey « Les Piochons » à Frampton

Vous aimeriez jouer au hockey dans une ligue amicale à Frampton, la ligue des « Piochons » est pour vous, 3 équipes seront formées et les parties sont les mardis et les jeudis soir de 20h à 21h30 de janvier à mi-mars. Entre 12 et 14 parties seront jouées selon l'ouverture et la fermeture de l'aréna. Le coût est de 150 $ par joueur. Pour information ou pour vous inscrire, communiquez avec James Kelly (418 479-2822)

Sentier de raquettes à Sainte-Marguerite

Venez parcourir les 4 km de sentier de raquettes à Sainte-Marguerite. Des affiches y sont installés pour vous diriger dans les sentiers.

Le départ se fait près du bâtiment d'eau potable dans la rue industrielle, l'entrée du sentier est située derrière le bâtiment. Vous pouvez aussi accéder au sentier par l'entrée de la plantation sur la route 275.

Possibilité de louer GRATUITEMENT des raquettes pour enfants et pour adultes au chalet des loisirs. Vous devez vous présenter lors des heures d'ouverture de la patinoire avec une pièce d'identité.

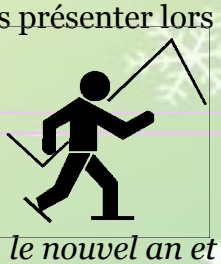

Plaisirs d'hiver

L'hiver , le temps des fêtes, le nouvel an et les résolutions ! Pourquoi ne pas sortir dehors et profiter de ce que cette saison et votre municipalité vous offrent ?

Au cours des mois de janvier à mars, une multitude d'activités sera organisées afin de vous faire bouger notamment des cours ***d'initiation de patinage, les mercredis soir de 18h30 à 19h30 à partir de la mi-janvier****, du patinage libre à l'anneau de glace, du hockey libre sur la patinoire extérieure et plusieurs activités lors de la semaine de relâche, à surveiller !*

Vérifiez notre page Facebook (Loisirs Ste-Marguerite) pour vous tenir au courant des dates et des heures de nos activités de la semaine de relâche !

TOURNOI MULTISPORTS

Félicitations aux 4 équipes qui ont participé au tournoi de balle molle de Sainte-Marguerite. Encore une fois cette année l'équipe de la rue Bellevue est passée près de remporter le titre, mais c'est l'équipe de la route 216 qui est sortie championne, de l'édition 2015, après 2 manches de prolongation !

Un immense MERCI aux bénévoles et aux organisateurs pour votre dévouement et votre implication, sans vous il n'y aurait pas de tournoi. On se dit à l'année prochaine !

Bravo à nos champions de la route 216

Félicitations aux finalistes de la rue Bellevue

Félicitations au développement Gagnon pour leur belle performance lors de l'édition 2015 !

Félicitations à l'équipe du haut-Langevin pour votre participation.

Espace jeunesse Sainte-Marguerite

Les dernières nouvelles

La fin du financement qui nous avait été accordé par le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches arrive à grand pas. En effet, le 5 février 2016, nous fermerons les livres sur 20 mois afin d'ouvrir un nouveau chapitre. Nous nous sommes penchés sur la question et avons proposé différentes alternatives afin de garder ce magnifique projet vivant. Parmi celle-ci, une décision a été prise. En effet, la local jeunesse situé au sous-sol du chalet des loisirs restera ouvert les vendredis soir pour la prochaine année. La coordination d'Espace jeunesse sera confié à Monsieur Alexandre Garant, coordonnateur des activités récréatives. Le poste d'animateur (trice) d'Espace jeunesse est affiché. Si vous êtes intéressé (e), veuillez consulter la page 11 de ce journal.

Une guerre des tuques à Sainte-Marguerite !

Le 5 mars 2016 prochain, une activité rassembleuse, amicale et familiale vous sera offerte à Sainte-Marguerite. Une idée émergente d'Espace jeunesse va prendre forme en faisant venir l'équipe de Yukigassen Québec afin de vous faire vivre une journée haute en couleurs.

Le Yukigassen se veut une compétition de balles de neige et un sport d'équipe se jouant sur un terrain délimité ressemblant à une patinoire de hockey rectangulaire. Deux équipes de 7 personnes s'affrontent sur ce terrain en tentant de récupérer le drapeau de l'équipe adverse. Les joueurs doivent donc empêcher l'adversaire d'atteindre le drapeau en lui lançant des balles de neige pour l'éliminer. Trois périodes de 3 minutes sont allouées aux équipes pour récupérer le drapeau ou éliminer le plus d'adversaires possible. La première équipe qui remporte deux périodes sur trois gagne la partie. Le Yukigassen est un nouveau sport excitant dont la technique demande du jugement, de la rapidité, de l'intelligence et une forte volonté.

Vous recevrez des informations supplémentaires dans quelques semaines. C'est à surveiller!

Durant la période des fêtes, le local sera fermé le 25 et le 1er janvier, de retour le 8 janvier 2016!

À tous les jeunes, les parents et les résidents de Sainte-Marguerite, joyeuses fêtes et Bonne Année 2016!

Audrey-Ann Gagné
Chargée de projet Espace jeunesse
Sainte-Marguerite
418 935-7103

INFORMATION…

Joyeuses Fêtes!

L'équipe du **Tournoi 500** vous invite à venir à ses tournois de cartes!

LES TOURNOIS DÉBUTENT À 20H, TOUS LES MERCREDIS.

Une belle activité pour tous, à toutes les deux semaines à Sainte-Marguerite.

Bienvenue à toutes et à tous!

Responsables Sainte-Marguerite :
Doris : 418 935-7233
Jeannine : 418 935-3371

Ste-Marguerite à la salle municipale à 20h	*Ste-Marie au centre Récréatif à 19h30*
Janvier 2016	*Mars 2016*
6 janvier : Sainte-Marguerite	2 mars : Sainte-Marguerite
13 janvier : Sainte-Marie	9 mars: Sainte-Marie
20 janvier : Sainte-Marguerite	16 mars : Sainte-Marguerite
27 janvier : Sainte-Marie	23 mars : Sainte-Marie
Février 2016	30 mars : Sainte-Marguerite
3 février : Sainte-Marguerite	*Avril 2016*
10 février : Sainte-Marie	6 avril : Sainte-Marie
17 février : Sainte-Marguerite	13 avril : Sainte-Marguerite
24 février : Sainte-Marie	20 avril : Sainte-Marie
Mai 2016	27 avril : Sainte-Marguerite
4 mai : Sainte-Marie	
Tournois Reconnaissance –MAI	
11 mai : Sainte-Marguerite	18 mai : Sainte-Marie

Tel-Écoute DU LITTORAL Chaudière-Appalaches

La période des Fêtes approche…

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble.

Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année, à leur dramatique **solitude !**

Pour toutes ces personnes, de bienveillants écoutant(e)s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de ***Tel-Écoute du Littoral***, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels :

lundi au vendredi, de 18h à 3h du matin
samedi et dimanche, de midi à 3h du matin

Alors, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de parler ou de se sentir moins seules. Notre service est anonyme et confidentiel.

Pour Bellechasse et Lévis:
418-838-4095

Pour Lotbinière, L'Islet, Montmagny et Nouvelle Beauce:
1 877 559-4095 (sans frais)

mira

N'oubliez pas qu'au nom de la Fondation MIRA, le Cercle de Fermières Ste-Marguerite reprend les **cartouches d'imprimantes usées**, ainsi que les **cellulaires usagés**.

Ces articles qui ne vous servent plus sont alors transformés et permettent à MIRA d'acheter et de dresser des chiens-guides. Ces chiens aident des personnes en perte d'autonomie à retrouver leur indépendance et leur confiance en soi.

Merci de déposer vos cartouches d'imprimantes et vos cellulaires dans la boîte à cet effet au **bureau de la municipalité.**

Service Canada

PROGRAMME

NOUVEAUX HORIZONS

POUR

LES AÎNÉS

2014-2015

UN PETIT MOT DE LA FADOQ

BONJOUR À VOUS TOUS,
VOICI UN COMPTE-RENDU DE L'ANNÉE :

Nous avons finalisé notre projet Nouveaux Horizons lequel nous a permis de changer l'équipement de la cuisine soient le frigo , les 2 cuisinières et les hottes. Nous avons pu aussi acheter 200 chaises , 20 tables rondes , 2 chariots pour ranger les tables, une récureuse à plancher et finalement une imprimante. Un grand merci est adressé à Service Canada pour cette subvention de 24 997 $

Nous avons organisé un souper spectacle avec le groupe «La Tournée du Bonheur» lequel a permis à plus de 300 aînés de la Municipalité de Sainte-Marguerite et des environs de se divertir.

Tout au long de l'année, nous avons organisé des soirées de danse avec goûter servi en fin de soirée, des pratiques de danse ont aussi été offertes, et le tout se continuera l'an prochain.

Des soirées de bingo ont eu lieu le troisième vendredi du mois . Notre dernier de l'année a eu lieu le 20 novembre dernier, de retour en janvier.

Devenez membres Fadoq, aidez-nous à organiser diverses activités. Il en coûte seulement 25 $ par année ou 45 $ pour 2 ans et vous pouvez bénéficier de beaucoup d'avantages dans les commerces de la région. Informez-vous auprès des administrateurs

Sur ce, passez de belles fêtes, que le bonheur , la santé soient au rendez-vous pour la prochaine année.

L'équipe Fadoq : Jean-Noël, Janette, Louisette, Gisèle et Cecyle

MARCHÉ DE NOËL 2015

"La 4e édition du Marché de Noël fût encore une fois un beau succès. Plus de 25 exposants ont offert le fruit de leur créativité. Comme par les années passées, les profits de la location des tables ont été remis à des organismes locaux. Merci à tous les visiteurs, artistes et artisans. On se dit à l'an prochain, les 10 et 11 décembre 2016 !"

Chantal Pelletier, organisatrice

Agnb
Ange Gardien Nouvelle-Beauce

Service gratuit et confidentiel pour toutes les personnes de 50 ans et plus.
Vous avez des questions, vous avez besoin de support dans vos démarches, vous vous sentez seul.
N'hésitez plus et contactez-nous.

Un coup de fil au 418 386-7688
Un courriel à agnb.tp@gmail.com

Suivez-nous sur notre NOUVEAU site internet à l'adresse www.agnb.ca
Projet développé par la Table de concertation des aînés de la MRC de la Nouvelle-Beauce.

INFORMATION…

Une subvention est offerte aux ainés qui ont subi une hausse significative de taxes municipales

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout ainé peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer à l'égard de sa résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci, s'il respecte les conditions d'admissibilité.

Conditions d'admissibilités

L'ainé peut demander cette subvention s'il remplit toutes les conditions suivantes:

- Sa résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue son lieu principal de résidence;
- Il est responsable du paiement du compte de taxes municipales pour l'année en cours (ex. :2016) relativement à cette résidence;
- Au 31 décembre de l'année d'imposition précédente (ex. : 2015);
  - -Il résidait au Québec.
  - -Il avait 65 ans ou plus.
  - -il était propriétaire de sa résidence depuis au moins 15 années consécutives (la période de 15 ans peut inclure une période pendant laquelle son conjoint en a été propriétaire).
- Son revenu familial pour l'année d'imposition précédente est de 50 000$ ou moins.

Si vous remplissez ces conditions, renseignez-vous sur internet ou informez-vous au bureau municipal.

Message aux locataires des salles municipales

Depuis la publication des avis que nous avons publiés dans ce journal, il y a eu de l'amélioration dans le respect des consignes lors utilisation d'une salle et nous vous remercions de votre collaboration. Cependant, certains problèmes persistent et nous aimerions vous rappeler l'importance de suivre ces règles qui peuvent paraître banales pour certains, mais qui à la fin de l'année pourraient diminuer les coûts annuels. Par exemple, laisser les lumières, les fenêtres ouvertes ou le chauffage ouvert lors de votre départ occasionnent des frais supplémentaires qui pourraient être évités.

À vous tous, aux particuliers, aux comités ou aux organismes, svp rappelez-vous les consignes suivantes:

- Veuillez remettre le matériel en place comme il était lors de votre arrivée, c'est-à-dire ramasser vos poubelles, chaises, tables, etc.;
- Si vous fermez les stores, les rouvrir à votre départ;
- Si vous disposez du matériel d'une autre salle, le remettre à son emplacement;
- Également, comme mentionné précédemment, prêtez une attention particulière et fermez toutes les lumières, le système de sonorisation et les portes à votre départ sans oublier de remettre le degré du thermostat tel qu'il était à votre arrivée.

La participation de chacun aura un impact sur notre collectivité !

Merci beaucoup !

Lors de la séance du 2 novembre dernier, le conseil municipal a souligné les 30 ans de service de M. Bruno Bégin à titre de pompier.

C'est en la présence des membres de sa famille et de plusieurs collègues pompiers que M. Bégin a reçu la plaque, soulignant ces années de service, des mains de Mme Adrienne Gagné, notre maire.

Toutes nos félicitations et nos remerciements pour ces belles années de service à la communauté à titre de pompier et premier répondant à Sainte-Marguerite.

INFORMATION…

Catéchèse Biblique Symbolique – CBS

Nous avons le plaisir de cheminer avec un groupe de 10 jeunes des communautés chrétiennes de Sainte-Hénédine et Sainte-Marguerite. En septembre dernier, les jeunes étaient timides et assez réservés dans leurs échanges. Tout au long de la catéchèse, ayant pour thème la vie de Joseph, le groupe s'est éveillé et les jeunes ont développé une belle complicité. Nous sommes présentement en pause et les rencontres reprendront possiblement au début de février 2016.

Nous invitons les jeunes à participer aux différentes célébrations du temps de l'Avent et à la belle fête de Noël.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous, un très beau temps de l'Avent, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2016.

Que l'esprit de Noël vous accompagne!

Sr Andrée, Claudyne et Lise

Merci beaucoup!
À la Pétanque intérieure pour leur don de 30$ et à la FADOQ pour leur don de 1 000 $.

Milles mercis à toute l'équipe du *175e* pour leur implication. Depuis plusieurs mois, chaque membre a donné du temps et de l'énergie sans compter, afin de nous offrir une année remplie d'activités variées. Bravo aux bénévoles qui ont contribués à la réussite de chacun des évènements. Toutes nos félicitations à toutes et à tous.

Information importante

Nous désirons vous prévenir que 3 ou 4 jeunes ont été vu fouillant les voitures en soirée dans le village. Selon quelques commentaires entendus, cette situation dure depuis quelques semaines. Si vous en êtes témoin, veuillez communiquer avec la Sûreté du Québec immédiatement. Une voiture peut être proche des environs prête à intervenir auprès des contrevenants.

Également, par mesure de précaution, nous vous conseillons de verrouiller vos véhicules. En vertu du Code de la Sécurité Routière, vous êtes dans l'obligation légale de barrer vos portes.

Évidemment, suite aux commentaires de votre part, nous avons avisé la Sûreté du Québec.

CANADA POST POSTES CANADA

Durant la période des fêtes, le bureau de Postes Ste-Marguerite sera fermé les 25, 26 et 28 décembre ainsi que le 1er janvier.

Toute l'équipe de Postes Canada vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2016!

Anim'Action

Ateliers Parent-Enfant de 0-5 ans

Nous vous offrons la chance de venir rencontrer d'autres parents pour discuter de votre quotidien, tout en faisant des activités qui favoriseront le développement global de votre enfant un jeudi sur deux, de 9h30 à 11h30

Endroit : Salle municipale de Ste-Marguerite

Dates :

- -4 et 18 janvier
- -1er, 15 et 29 février
- -14 mars
- -11 et 25 avril
- -9 mai
- -6 et 20 juin

GRATUIT

Pour information et inscription : 418-387-3585
Une collaboration de Unir pour grandir en Nouvelle-Beauce

INFORMATION…

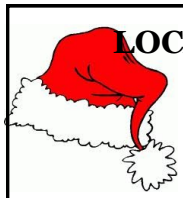

LOCATION DE SALLES-FÊTES 2016-17

Le conseil municipal procédera à une pige mardi 12 janvier 2016 pour la location des salles du haut et du bas de l'édifice municipal ainsi que du chalet des loisirs pour le temps des fêtes 2016-2017. Si vous voulez réserver une salle durant cette période, veuillez faire parvenir votre demande écrite au bureau municipal ou par courriel avant le mardi 12 janvier 2016, 16h30. 235 rue St-Jacques

munste-marguerite@nouvellebeauce.com

Durant l'hiver, nous vous demandons de ramasser vos bacs à ordures ou à recyclage le plus rapidement possible afin d'éviter des bris durant les périodes de déneigement.

Pour les mêmes raisons, protégez votre boîte aux lettres.
Le déneigement est nécessaire. Et lorsque les précipitations sont abondantes, il se peut que le conducteur ne remarque pas votre boîte aux lettres.

Nous ne sommes alors pas responsable des bris qui peuvent subvenir.

Recensement

1114 résidents

Femmes: 520
Hommes : 594

20 ans et moins : 292
21 ans à 40 ans : 267
41 ans à 60 ans : 322
61 ans à 80 ans : 199
81 ans et plus : 34

Nous tenons à souligner le 100e anniversaire de Mme Rose-Irène Boutin et de Mme Simone Roy

Horaire du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h.

Durant la période de fêtes, les services municipaux seront fermés du 24 décembre au 3 janvier 2016 inclusivement.

Saviez-vous que…?

Selon le règlement n° 421, vous avez possiblement besoin d'un permis pour faire la coupe d'arbres sur votre terrain et même sur votre terre à bois. Si vous faites de la coupe de bois, vous devez communiquer avec M. Éric Guay de la MRC afin de vérifier si un permis est nécessaire. Il y a une règlementation spécifique à respecter.
Par téléphone au : 418 387-3444 poste 104 ou par courriel : ericguay@nouvellebeauce.com

Nouveau service Texto 911

Ce service s'adresse aux personnes malentendantes, pour plus d'information visitez le site suivant: www.texto911.ca
Également, au babillard de la municipalité, vous trouverez un communiqué que vous pouvez consulter.

À vendre

Suite à l'achat de la FADOQ de nouvelles cuisinières et un réfrigérateur (voir page 25), nous vendons les deux cuisinières et le réfrigérateur utilisés les dernières années. Nous en avions fait l'acquisition vers 1993. Svp, nous transmettre vos soumissions avant le 6 janvier à 16 h au bureau municipal. Apportez ou postez votre soumission dans une enveloppe cachetée au bureau municipal de Sainte-Marguerite au 235 rue St-Jacques en écrivant sur l'enveloppe «soumission électroménagers». Pour information : 418 935-7103 / munste-marguerite@nouvellebeauce.com . Faites votre offre!
La Municipalité de Sainte-Marguerite n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Commission scolaire de la BEAUCE-ETCHEMIN
Ensemble vers l'avenir

Taxes scolaires

Svp prêter une attention particulière, le paiement des taxes scolaires ne se fait pas à la municipalité. Consultez votre compte de taxes scolaires. Vous y trouverez certainement les différentes façons de faire votre paiement.

INFORMATION…

STATIONNEMENT DE NUIT PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Le stationnement de nuit est prohibé dans les rues et les stationnements publics du 15 novembre au 15 avril de minuit à 7 h.

DÉPÔT DE NEIGE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Nul ne peut déposer ou permettre que soient déposées de la neige ou de la glace sur la voie publique et sur les espaces dégagés ou à être dégagés pour l'accès aux bornes fontaines ou sur les bornes fontaines. Il revient au propriétaire d'un immeuble d'effectuer ou de faire effectuer les travaux de déneigement de son entrée privée convenablement.

*****LA NEIGE NE PEUT PAS ÊTRE TRAVERSÉE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA RUE.*****

Il est aussi interdit à quiconque de déposer ou laisser déposer un amoncellement de neige ou de glace sur la voie publique ou aux intersections de rues, de façon à nuire à la visibilité des automobilistes utilisant ladite voie publique ainsi qu'à la libre circulation des véhicules et des piétons.

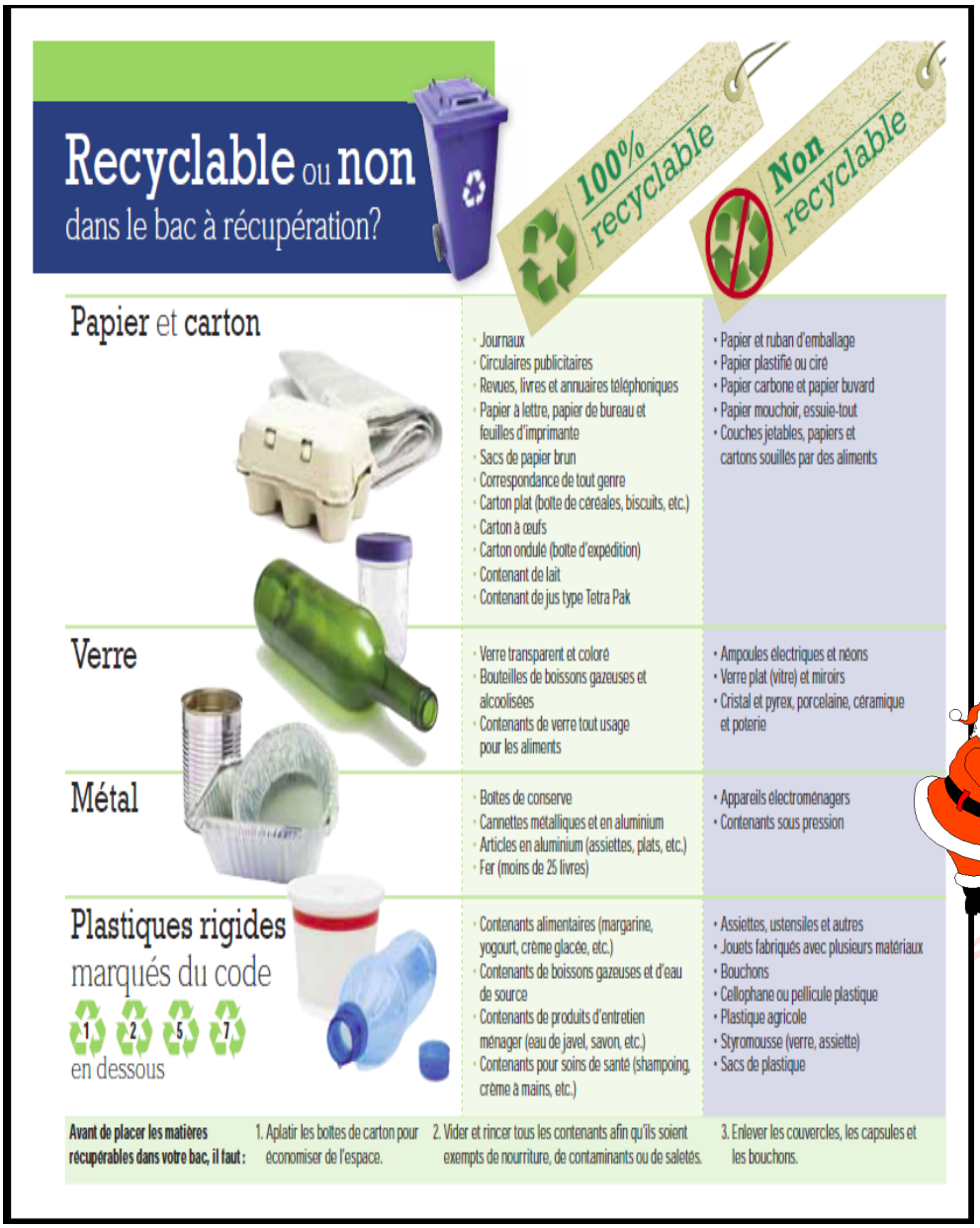

AVIS PUBLIC

La récupération de vos arbres de Noël un beau cadeau à faire à notre environnement!

Vous avez jusqu'au dimanche 17 janvier 2015 pour déposer votre arbre de Noël au niveau du dépôt prévu à cette fin par votre municipalité.

Quelques conseils pratiques :

- ✓ Enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons;
- ✓ Placer votre sapin à l'endroit identifié par votre municipalité et le placer de façon à éviter qu'il ne soit enseveli sous la neige;

Voici le point de dépôt de votre municipalité :

Garage municipal (terrain arrière) 261 rue de la Meunerie

Le dépôt sera accessible à compter du 4 janvier.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de récupération, une invitation de votre municipalité et de votre MRC.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et bonne récupération.
Pour information 387-3444, poste 136.

JEUDI **ORDURES**

HORAIRE À DÉTACHER ET À CONSERVER

M=Ordures Monstres: 10 juin 2016

MARDI **RECYCLAGE**

DÉCEMBRE 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MARS 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

M. Ghislain Noël viendra chercher vos vieux électroménagers, si vous l'appelez au : 418 885-9693 ou 418 883-6219

Ordinateurs, imprimantes, téléviseur, tout appareil audio ou vidéo, meubles, appelez Éco-centre de Ste-Marie au : 418 389-0594

Restes de peinture : Apportez-les chez BMR ou chez Decoren

Médicaments périmés : apportez-les à votre pharmacie

Huiles usagées, liquides de véhicules moteurs, batteries : apportez-les chez Canadian Tire

Piles rechargeables : Apportez-les à votre fournisseur d'appareils électroniques

Piles non rechargeables : Apportez-les au bureau municipal ou à la bibliothèque La Bouquine.